

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LES TRAVAUX

Adresse

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA VILLE

Numéro de demande

Date de réception de la demande

Date de réception des documents exigés

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Si le requérant est différent du propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire l'autorisant à déposer la demande.

Nom

Adresse

Code postal

Courriel

Téléphone

Cellulaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Valeur des travaux

Exécutant des travaux

Dates prévues des travaux

Début :

Fin :

Afin de procéder à la fermeture d'un logement résidentiel, vous devez obligatoirement sélectionner une des trois (3) options proposées et vous engager à respecter les conditions du choix retenu.

CONDITIONS ET ENGAGEMENTS À RESPECTER POUR LA FERMETURE D'UN LOGEMENT

OPTION 1 : Fermeture du logement et retrait définitif de la cuisine

Le propriétaire actuel de l'immeuble s'engage à :

- Demander et obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation de la Ville advenant tout projet de remise en opération du logement en y mentionnant les travaux requis;
- Effectuer les travaux de transformation (annulation d'un logement) suivants dans les délais mentionnés au permis/certificat d'autorisation :
 - ✓ Percer un trou dans une division commune entre les logements actuels afin de rendre les pièces accessibles;
 - ✓ Enlever le numéro civique du logement affiché à l'extérieur de la résidence;
 - ✓ Annuler le numéro civique auprès de Postes Canada (demande faite par la Ville);
 - ✓ Retirer complètement les armoires et comptoirs de cuisine;
 - ✓ Enlever les appareils ménagers de la cuisine (cuisinière, réfrigérateur, hotte de ventilation, etc.).

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION RETRAIT D'UN LOGEMENT RÉSIDENTIEL

OPTION 2 : Fermeture du logement en conservant certains aménagements

Le propriétaire actuel de l'immeuble s'engage à :

- Demander et obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation de la Ville advenant tout projet de remise en opération du logement en y mentionnant les travaux requis;
- Informer tout futur acquéreur de son immeuble de la présente démarche;
- Effectuer les travaux de transformation (annulation d'un logement) suivants dans les délais mentionnés au permis/certificat d'autorisation :
 - ✓ Percer un trou dans une division commune entre les logements actuels afin de rendre les pièces accessibles;
 - ✓ Enlever le numéro civique du logement affiché à l'extérieur de la résidence;
 - ✓ Annuler le numéro civique auprès de Postes Canada (demande faite par la Ville);
 - ✓ Retirer partiellement les armoires de cuisine, telles que les parties hautes seulement.

OPTION 3 : Fermeture du logement sans travaux majeurs

Le propriétaire actuel de l'immeuble s'engage à :

- Demander et obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation de la Ville advenant tout projet de remise en opération du logement en y mentionnant les travaux requis;
- Informer tout futur acquéreur de son immeuble de la présente démarche;
- Effectuer les travaux de transformation (annulation d'un logement) suivants dans les délais mentionnés au permis/certificat d'autorisation :
 - ✓ Percer un trou dans une division commune entre les logements actuels afin de rendre les pièces accessibles;
 - ✓ Enlever le numéro civique du logement affiché à l'extérieur de la résidence;
 - ✓ Annuler le numéro civique auprès de Postes Canada (demande faite par la Ville).
- Produire une déclaration sous serment devant une personne autorisée par la loi (notamment un greffier, un juge de paix, un avocat, un notaire ou un commissaire à l'assermentation) concernant l'annulation de l'usage du logement (voir la page 4).

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION RETRAIT D'UN LOGEMENT RÉSIDENTIEL

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (FACULTATIFS)

- Installer une porte dans le trou percé, mais non verrouillable.
- Démolir une division commune sur plus de 1 m (3'3") de largeur afin d'ouvrir la communication des pièces des logements actuels.
- Construire ou remettre en fonction un escalier d'accès entre les pièces des logements actuels.
- Enlever le compteur électrique affecté au logement concerné.
- Enlever le chauffe-eau affecté au logement concerné.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

DOCUMENTS REQUIS

- Déclaration sous serment si l'option 3 a été retenue.
- Copie du titre de propriété ou de l'offre d'achat, s'il y a lieu.

IMPORTANT : Le fait de ne pas répondre à toutes les questions ou de ne pas fournir les documents requis retardera le traitement de votre demande.

Mise en garde : Pour chacune des trois (3) options, il y aura toujours nécessité de déposer une demande de permis et/ou de certificat d'autorisation à la Ville pour la réouverture d'un logement et obligation de se conformer aux normes et exigences le moment venu.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, soussigné, certifie que tous les renseignements fournis concernant la demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts.

.....
Signature du demandeur

.....
Date

Ce formulaire n'est pas un permis ni un certificat d'autorisation.

Pour prendre connaissance de la réglementation applicable, veuillez vous référer aux règlements et aux lois en vigueur.

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION RETRAIT D'UN LOGEMENT RÉSIDENTIEL

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné(e), _____
(prénom et nom du propriétaire)

domicilié(e) et résident au _____
(numéro civique et nom de rue)

à _____, province de _____, _____
(ville) (province) (code postal)

déclare que je me conformerai aux conditions et engagements à respecter pour la fermeture du logement, situé au _____, selon l'option que j'ai
(numéro civique du logement, nom de la rue et ville)
choisi, et qu'advenant tout projet de remise en opération du logement, je déposerai une demande au Service d'urbanisme de la Ville de Dolbeau-Mistassini afin d'obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation.

Et j'ai signé à _____, le _____
(ville, province) (date)

(signature)

Déclaré(e) sous serment devant moi à _____
(ville, province)

le _____.
(date)

(signature de la personne habilitée à faire prêter serment)

(prénom, nom, titre et numéro de commission)